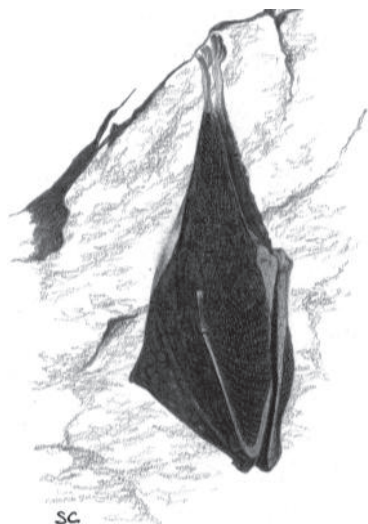


Petit Rhinolophe

Rhinolophus hipposideros



Identification

- Longueur de l'avant bras : 37 à 42,5 mm
- Longueur tête + corps : 3,7 à 4,5 cm
- Envergure entre 19,2 et 25,4 cm
- Poids : de 5,6 à 9 g
- Au repos, ailes recouvrant le corps, excepté une partie de la tête

Très semblable au Grand Rhinolophe, le Petit Rhinolophe est d'une taille nettement inférieure, empêchant toute confusion. Lorsqu'il est éveillé, avant son envol, le Petit Rhinolophe frappe par l'extrême mobilité de sa tête, de ses oreilles et de sa feuille nasale, et par la vivacité de ses mouvements.

L'hiver, on trouve le Petit Rhinolophe, le plus souvent isolé, dans des cavités souterraines, parfois de simples abris sous roche (surface au sol inférieure à 0,25 m²). Il se suspend à faible hauteur, parfois à moins de 50 cm, généralement non loin des entrées. À plusieurs reprises, il a été observé accroché à de petites racines dépassant d'une faible épaisseur de roche ou sous un surplomb d'humus.

Au vu de la taille réduite de certains des gîtes qu'il occupe, le Petit Rhinolophe est l'une des espèces de chauves-souris pour lesquelles l'éventualité d'une fréquentation de certains grands terriers de Blaireau a été évoquée. Cependant, aucun élément tangible ne permet d'étayer cette hypothèse. Petit Rhinolophe est une espèce sédentaire dont les sites hivernaux se situent en général à proximité des gîtes estivaux.

Il chasse dans les bocages et à l'intérieur des bois situés à moins de 8 km de son gîte (Schofield, 1996), en s'écartant rarement de plus de 1 m de la végétation (Motte, 1998). Son régime alimentaire, très varié, se compose principalement de diptères (nématocères) et de lépidoptères, voire de névroptères et de trichoptères (McAney & Fairley, 1988 ; Beck *et al.*, 1989 ; Beck, 1995 ; Arlettaz *et al.*, 2000). L'hypothèse d'une compétition trophique avec la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) a été évoquée (Arlettaz *et al.*, 2000) et pourrait, avec la détérioration de ses habitats de chasse, expliquer la raréfaction de l'espèce.

La mise bas de l'unique jeune se produit en juin ou juillet.

Cette espèce est inscrite à l'annexe II de la Directive européenne "Habitat-Faune-Flore".

Toute la Normandie : rare sauf en Pays d'Auge.

